

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

FICHE PROJET AU TITRE DE L'ANNÉE 2019

Date limite de dépôt du dossier complet : 30 avril 2019

Nom du porteur de projet:.....
(Commune, Groupement de collectivité, Association à but non lucratif)

Nom du Maire ou du/de la Président(e):

Adresse du porteur de projet:.....
.....

N° de téléphone: Adresse mail:.....

Pour les associations, le n° SIRET et le code APE (si existants):

Le présent projet concerne une demande de soutien au titre (cf. thématiques en annexe) :

du Fonds d'Attractivité des Territoires et s'inscrit dans la thématique suivante :

- Doter les territoires d'équipements sportifs et de loisirs structurants
- Répondre aux enjeux du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP)
- Encourager la transition énergétique
- Développer le potentiel touristique des territoires
- Optimiser et moderniser les équipements culturels existants ou à venir
- Favoriser la mobilité dans les territoires
- Répondre aux besoins en matière de petite enfance et de périscolaire

du Fonds de soutien aux Projets de Proximité et s'inscrit dans la thématique suivante :

- Améliorer la présence et l'accessibilité des services en tenant compte des axes du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP)
- Favoriser la vie citoyenne
- Conforter les édifices culturels non protégés au titre des Monuments historiques
- Lutter contre la fracture numérique pour les publics prioritaires du Département en tenant compte des axes du SDAASP
- Soutenir l'innovation technologique

Description sommaire du projet:

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Coût estimatif du projet (*) : _____

(TTC pour les associations ne récupérant pas la TVA, HT pour tous les autres porteurs de projet)

* Le coût du projet subventionnable doit être supérieur à 5000 €.

Il est précisé que les heures de régie et de bénévolat ne sont pas prises en compte et ne doivent pas être intégrées dans le coût estimatif du projet, tout comme les frais de carte grise, de transport ou d'extension de garantie et tous les frais ne se rattachant pas à de l'investissement.

Financement du projet:

Financement	Montant
Fonds propres du porteur de projet	
Département du Haut-Rhin	
Autres, préciser	
TOTAL (=coût estimatif du projet)	

Pièces à joindre à la présente fiche :

- Devis ou estimatifs détaillant le coût du projet.
- Et pour les associations:
 - RIB,
 - statuts enregistrés au tribunal.
- Toutes pièces complémentaires que vous jugerez utiles (plans...).

Par ailleurs, en cas de nécessité, le Département se réserve le droit de solliciter des pièces complémentaires pour permettre une bonne instruction de votre demande (contenu, éligibilité du projet...).

J'atteste sur l'honneur :

- de l'exactitude des renseignements fournis,
- bénéficiaire, en tant que de besoin, de l'autorisation de l'organe délibérant ou de l'organe décisionnel du porteur de projet pour mener ce dernier et déposer la présente demande de subvention,
- avoir inscrit les crédits au budget 2019 de ma collectivité ou de mon association,
- que le projet concerné n'a pas encore reçu de commencement d'exécution à la date de la présente demande,
- que la phase opérationnelle du projet concerné débutera au plus tard au 31 décembre 2019,
- ne pas avoir déposé de demande de subvention au titre d'un autre dispositif départemental pour le même projet et/ou ne pas avoir déjà obtenu une subvention départementale au titre de ce projet.

À..... le

Le Maire / Le (La) Président(e):

Fiche projet et ses pièces annexes à retourner par courriel à deaa@haut-rhin.fr ou par courrier au Conseil départemental du Haut-Rhin, à l'attention de Mme la Présidente, Direction Europe Attractivité et Aménagement, 100 avenue d'Alsace - BP 20351 - 68006 COLMAR Cedex

Date limite de dépôt du dossier complet: le 30 avril 2019 au plus tard